



École du Grand-Boisé

135, chemin Scott, Chelsea
Québec, J9B 1R6
Tél. : 819-503-8807
Télec. : 819-827-3722

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 3 novembre 2020

Séance en zoom

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents :

Président : Éric Couture

Vice-Président : Claudine Paquin

Président fondation du Grand-Boisé : Gilbert Couture

Membres parents : Darlene Lapointe, Alexandre Lachapelle, Dominique Boulianne, Etse H. Dogbey, Chantal Marleau

Membre personnel enseignant : Chantal Guénette, Maude Heafey, Marc Sauvé

Membre personnel soutien : Caroline Larose

Membre personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentante EHDAA : Andréa Podruski

Direction : Line Sévigny

Invités : Gabrielle Richard (Stagière), Andrée St-Éloi Chartrand, Chantal Patry

Absents :

Lucie Cyr

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Éric Couture souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Éric Couture fait un survol de l'ordre du jour.

Claudine Paquin propose et Darlene Lapointe appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CE-20201103-01 Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020

M. Marc Sauvé propose et Mme Maude Heafey appuie l'adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020 tel que présenté.

CE-20201103-02 Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 6 octobre 2020

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

1.6 Période d'intervention du public

Aucune question n'est posée par les membres du public.

2. Adoption et approbation

2.1 Règles de régie interne (art. 67)

Mme Line Sévigny demande aux membres s'ils ont pris connaissance du document avec les règles de régie interne. Mme Claudine Paquin fait mention que des éléments qui se trouvaient dans l'ancienne version ne se retrouvent pas dans la nouvelle version.

M. Éric Couture propose de créer un sous-comité pour finaliser le document. Les membres qui se sont portés volontaire sont : M. Éric Couture, Mme Claudine Paquin et M. Etsé H. Dogbey.

Les membres du sous-comité doivent se rencontrer pour comparer les deux versions et apporter les changements nécessaires afin de finaliser le document.

L'approbation des règles de régie interne est reportée à la réunion du 1^{er} décembre.

2.2 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Mme Line Sévigny procède à la présentation du document *Fonds à destination spéciale (fond 3)*. Tout d'abord, un montant de 2 298,35\$ est alloué pour l'abattage d'arbres dangereux sur le terrain de l'érablière. Une soumission de la compagnie *L'ambassadeur de l'arbre* a été obtenue et est présentée à l'appui.

Ensuite, un montant de 300\$ est destiné pour les activités de l'Halloween et un montant de 275\$ pour les activités de Noël.

De plus, un total de 4 950\$ est réservé pour le matériel de classe représentant un montant de 150\$ par classe (22) et par spécialiste (11).

Enfin, un montant de 950\$ servira à payer le matériel Arobas des 6^e années qui a été présenté et approuvé par les membres du conseil lors de la rencontre du 6 octobre 2020.

Lors de la prochaine rencontre, Line proposera un budget pour diverses activités durant l'année. Les montants seront préapprouvés par le comité pour les futures activités.

M. Marc Sauvé propose et Mme Maude Heafey appuie le document *Fonds à destination spéciale* tel que présenté.

CE-20201103-03 Approuvé à l'unanimité

2.3 La planification des contenus en éducation à la sexualité (art.85)

Mme Line Sévigny fait un survol du document. Elle demande ensuite aux membres de l'approuver.

Mme Chantal Guénette propose et Mme Darlene Lapointe appuie la planification des contenus en éducation à la sexualité tel que présenté.

CE-20201103-04 Approuvée à l'unanimité

2.4 La planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (art.88)

Mme Line Sévigny fait un survol du document. Elle demande ensuite aux membres de l'approuver.

Mme Rachel Hébert propose et M. Etsé H. Dogbey appuie la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

CE-20201103-05 Approuvée à l'unanimité

2.5 Plan de lutte 2020-2021 (art.77)

Mme Line fait un survol du plan de lutte 2020-2021. Elle demande ensuite aux membres de l'approuver.

Un résumé du document sera déposé sur le site internet de l'école.

Mme Claudine Paquin propose et Mme Dominique Boulianne appuie.

CE-20201103-06 Approuvée à l'unanimité

3. Mot de la directrice

3.1 Nouvelles récentes

Mme Line annonce que la nouvelle présidente du conseil des étudiants est Éloïse Couture. Elle nous a livré un très beau discours à l'intercom. Bravo !

Les activités d'Halloween ont été un succès. Merci aux organisateurs de la marche hantée dans le boisé (Marc, Estelle et parents bénévoles).

La bibliothèque de l'école rouvrira le 17 novembre. Un système de prêt et de retour a été mis en place pour assurer la sécurité de tous. En raison de la pandémie, tous les livres resteront à l'école.

Le travail en Communauté d'Apprentissage Professionnel est recommencé et permet aux enseignants d'un même niveau de se concerter et d'apprendre des meilleures pratiques pédagogiques les uns des autres.

L'ergothérapeute a visité tous les groupes du préscolaire pour faire du travail de prévention. Des tests de la vue seront administrés par l'École de la vue au cours du mois de décembre.

La clinique préventive ayant pour but d'aider les élèves avec la technologie débutera la semaine prochaine. Les sous-groupes, supervisés par Mme Annie Charon, auront lieu les mardis et les jeudis.

Le site web de l'école a été mis à jour. Merci à Mme Rachel d'y déposer régulièrement les documents.

La 1^{re} rencontre du comité EHDAA de l'école a eu lieu le 20 octobre.

Une activité récompense aura lieu le 9 novembre pour souligner les efforts des élèves pour leur comportement lors des déplacements. La représentation aura lieu au gymnase et sera diffusée en direct dans toutes les classes via vidéoconférence.

3.2 Travail de collaboration Covid-19

Différentes zones ont été aménagées en début d'année dans la cour d'école et le boisé afin de respecter les bulles. Les zones 6 et 7 dans le stationnement des visiteurs ont dû être déplacées dans la cour d'école. La permission de stationner sur le chemin Scott n'a pas été renouvelée.

Commenté [C1]: Pour quelle raison ? Indiquer l'impact sur le stationnement # la cour.

3.3 Projet éducatif (art.75)

Rien à ajouter

3.4 Formation obligatoire membre CÉ

Une formation sous forme de capsule doit être suivie par tous les membres du CÉ. Les membres doivent avoir visionné au moins une capsule avant la prochaine rencontre.

3.5 Formulaire de déclaration d'intérêts

Les membres du CÉ doivent remplir le formulaire de déclaration d'intérêts et le retourner à Mme Line Sévigny.

3.6 Normes et modalités (art.96.15)

Tout est en place pour bien respecter les nouvelles Normes et modalités en matière d'évaluation annoncées par le Ministère.

4. **Mot des représentants**

4.1 Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé

M. Gilbert Couture remercie une fois de plus Mme Line pour son accueil et le prêt d'un local pour la Fondation à l'école du Grand-Boisé. M. Couture mentionne que la Fondation n'est pas seulement un partenaire de l'école, mais elle est aussi là pour aider l'école à présenter des projets. De plus, si le 25^e anniversaire de l'école est souligné éventuellement, la Fondation aimerait participer à son organisation.

M. Couture rappelle que l'assemblée annuelle de la Fondation aura lieu de 9 novembre à 16h. Tout membre du CÉ qui désire devenir membre du CA de la Fondation doit communiquer avec M. Couture. Le CA de la Fondation peut compter de 7 à 15 membres et il y en a présentement 10.

4.2 Mot de la représentante au comité EHDAA

Mme Andréa Podruski n'a rien à partager. Les rencontres n'ont pas encore débuté.

4.3 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

M. Etsé souligne qu'un total de 3 rencontres ont été tenues jusqu'à présent. Les élections pour le CA du CSSPO ont eu lieu le 22 septembre.

4.4 Mot de la représentante de l'OPP

Mme Dounia mentionne que la première rencontre a eu lieu le 27 octobre. Elle souligne que c'est la 3^e année qu'il y a un OPP à l'école. Étant la coordonnatrice de l'érablière, elle travaille présentement sur un projet de vente de produits d'érable en ligne et elle cherche des volontaires pour le service de livraison sans contact. Un formulaire a été ajouté sur le site web de l'école afin de s'inscrire comme bénévole.

4.5 Mot du personnel enseignant

Mme Chantal Guénette remercie le comité qui a préparé la fête d'Halloween. Les activités ont été un franc succès et mentionne que la marche hantée dans le boisé était une très bonne idée. Elle ajoute que le programme de Valorisation des Comportements Positifs apporte une belle ambiance dans l'école et que de récompenser les bons comportements apporte du positivisme. Enfin, elle mentionne que l'ergothérapeute est une personne très dynamique et partage de bons trucs au niveau de la motricité.

4.6 Mot du personnel de soutien

Mme Caroline Larose n'a rien à ajouter.

4.7 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert rapporte que d'ordinaire, elle reçoit 100 inscriptions lors des journées pédagogiques, mais qu'avec la situation de pandémie, elle en a reçu 15 pour la journée du 6 novembre. Mme Rachel a été très transparente avec les parents concernant la zone rouge et le respect des bulles.

Mme Rachel fait une demande d'approbation de façon verbale au CÉ, au nom des membres du service de garde, afin qu'une plaque commémorative en mémoire d'une collègue décédée, Mme Gisèle Collard, soit achetée et installée dans l'école. Elle demande un montant de 150\$.

Mme Maude Heafey propose et Mme Darlene Lapointe appuie qu'un montant maximal de 150\$ soit accordé pour l'achat d'une plaque commémorative en mémoire de Mme Gisèle Collard.

CE-20201103-07 Approuvé à l'unanimité

L'an passé, lors de la journée pédagogique du mois de janvier, les membres du service de garde ont suivi une formation. Cette année, ils aimeraient pouvoir mettre à jour les ressources nécessaires, c'est-à-dire les remplacements, la désinfection et l'organisation.

5. Varia

6. Correspondance

M. Éric Couture nous fait part d'un dépliant concernant des conférences web pour les parents sous forme d'abonnement. Dans le passé, ce genre de conférence n'a pas été un succès. Il enverra le lien vers le site internet par courriel.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantal Guénette propose et Mme Dominique Boulianne appuie la levée de la réunion à 20h27.

CE-20201103-08 Approuvé à l'unanimité

Éric Couture
Président

Léne Sévigny
Directrice

Caroline Larose
Secrétaire